

Procès-verbal de l'assemblée générale du

Vieux-Dragon

Local : 3.06c

Julien Legault-Savard propose l'ouverture de l'assemblée à 18h05.

Gabriel Provost appuie.

0.0 Adoption du présidium

Julien Legault-Savard propose Louis Olivier Lorrain comme présidium et Andréanne Huard comme secrétaire.

Lucas Alcantara appuie.

0.1 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Julien Legault-Savard.

Gabriel Provost appuie l'ordre du jour.

1.0 Mot du CE

On ne pourra pas avoir de divans avant l'automne prochain.

Il faut trouver un moyen de fixer le babillard dans le mur de béton du comité.

Le point est clos.

2.0 Activités

Le gala se déroulera le 13 mai à l'exode. L'organisatrice, Stéphanie Pellerin as besoin de volontaires pour s'occuper de la nourriture.

L'activité bashing du mercredi est de plus en plus populaire. L'activité bashing du vendredi devra être arrêtée, par manque de participation. La publicité se fera la session prochaine seulement. Il faut aussi trouver un nouveau local, la réservation de la cafétéria des non-fumeurs pour les mercredis se termine la semaine prochaine.

Le souper du dragon rouge, malgré tous les problèmes liés a cette activité, pourra être organisé à nouveau. L'organisation revient à Vanessa Lapierre.

3.0 Affaire interne

Julien Legault-Savard propose la destitution de Fanny Laberge, car elle n'acquitte pas ses tâches en tant que secrétaire.

Gabriel Provost appuie.

Vanessa Lapierre s'oppose.

S'ensuit une période de plénière.

Julien Legault-Savard demande la question préalable, il désire interrompre les tours de parole.

Aucune opposition.

On passe à la procédure de vote sur la proposition initiale (la destitution de Fanny Laberge en tant que secrétaire).

Pour la destitution : 4 votes

Contre la destitution : 2 votes

Abstentions : 0 vote

Fanny est donc congédiée de son poste de secrétaire du comité du Vieux-Dragon.

Julien Legault-Savard propose la destitution de Charles Gagnon, car il a commis une grave erreur de jugement en tant que trésorier lors de la soirée du dragon rouge.

Gabriel Provost appuie.

Vanessa Lapierre s'oppose.

S'ensuit une période de plénière.

Gabriel Provost demande la question préalable, il désire interrompre les tours de parole.

Aucune opposition.

On passe à la procédure de vote sur la proposition initiale (la destitution de Charles Gagnon en tant que trésorier).

Pour la destitution : 0 vote

Contre la destitution : 2 votes

Abstentions : 4 votes

La proposition est donc mise en dépôt.

Le point est clos.

4.0 Varia

Simon Viateur aimerait qu'on achète la compilation de « Vampire the Masquerade ». La suggestion sera amenée au libraire.

Gabriel Provost s'occupera d'obtenir de Fanny Laberge les procès verbaux non remis à l'Association étudiante.

6.6.6 Apocalypse

François Prud'homme propose l'adoption du procès-verbal séance tenante.

Julien Legault-Savard appuie.

François Prud'homme propose la fermeture de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Assemblée Générale DU Comité du Vieux-Dragon

Le 31 mars 2011 18:00

Liste de présence

1. Vanessa la pierre
2. LUCAS ALCANTARA
3. Gabriel Provost
4. Simon-Viateur Loras
5. Boris-Olivier Bercari
6. Julien S. Savard
7. François Prud'homme
8. Andréanne Huard-Bérubé
9. Amélie Frappier
10. David Acero
11. Charles Koteau
12. Vanessa Harnois Savage

Vanessa la pierre
Lucas Alcantara
Gabriel Provost
Simon-Viateur Loras

François Prud'homme
Alain-Al B. 0639072
Amélie Frappier
David Acero
Charles Koteau
Vanessa Harnois Savage